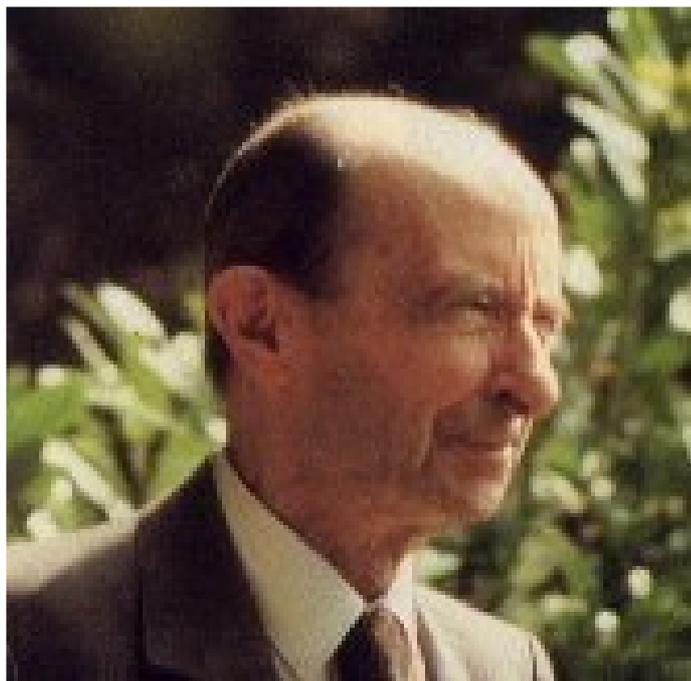


# LE BULLETIN



DES  
AMIS

DU PERE  
CAFFAREL

BULLETIN de LIAISON N°17  
Juillet 2015

ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE CAFFAREL  
49 RUE DE LA GLACIERE  
F-75013 PARIS  
[www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)

*Vous pouvez commander le DVD du Père Caffarel à*

L'Association des Amis du père Caffarel,

- soit par courrier : 49 rue de la Glacière F-75013 PARIS
- soit par internet sur le site : [www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)  
au prix de **5 €**

Vous trouverez en dernière page un bulletin vous permettant de  
**renouveler votre adhésion** pour l'année 2015,  
si vous ne l'avez déjà fait.

Vous pourrez inscrire au verso de ce bulletin les noms d'amis auxquels vous souhaitez que nous adressions une demande d'adhésion.

## SOMMAIRE

- **Editorial** : « Retourner à la source »  
José et Maria-Berta Moura Soares p. 4
- **Le mot du rédacteur de la cause**  
Père P. D. Marcovits p. 6
- **Présentation du Père PALERI, o.f.m.conv.,**  
**postulateur de la cause à Rome** p. 8
- **Archives du Père CAFFAREL**  
**Un renouveau du mariage pour un renouveau de l'Eglise**  
***Note rédigée avant le concile par le Père Henri Caffarel*** p. 10
- **Bilan financier de l'Association des Amis du Père Caffarel** p. 21  
Philippe Deney, trésorier
- **La Prière du Père Caffarel** p. 23
- **Association des Amis du Père Caffarel,**  
**membres d'honneur** p. 24
- **Bulletin de renouvellement de votre adhésion** p. 27

## EDITORIAL

To et José Moura-Soares  
(*Couple responsable de l'Equipe  
Responsable Internationale des Équipes  
Notre-Dame*)



### Retourner à la Source

Maintenant si proches de la réalisation de la 3<sup>ème</sup> Rencontre Internationale des Régionaux « Rome 2015 », nous voulons faire mémoire de notre fondateur, en partant d'un souvenir qui nous conduit à nos racines.

Unissons notre pensée, offrons au Seigneur, par l'intercession du Père Caffarel, nos préoccupations et nos engagements de service au sein des Equipes Notre-Dame, comme il l'a fait lui même à Chantilly il y a 28 ans.

Trouver une réponse aux inquiétudes qui existaient déjà en 1987 et les comparer avec celles qui se vivent aujourd'hui, constitue donc le cerne de la Rencontre « Rome 2015 ».

Dans un monde où le nom de Dieu est associé tant de fois à la vengeance, où la haine et la violence semblent prévaloir, méditer et vivre en conscience avec les interpellations que Dieu nous fait nous obligent à relire notre histoire pour comprendre notre identité.

Comprendre notre identité nous conduit à la corriger et à l'améliorer ; ce qui nous rapproche de l'identité de Jésus.

Si cette révolution profonde ne commence pas en nous, si en toute humilité et sans pensée préconçue nous ne libérons pas notre cœur pour accueillir le Seigneur, nous ne serons pas en condition d'offrir notre "**oui**" de façon convaincante à celui qui nous appelle.

***Pour donner, il est nécessaire d'avoir reçu !***

Le Pape François, lors de l'audience qu'il a accordée aux Responsables des Mouvements Internationaux de l'Église, en Novembre 2014, nous disait :

*“Vous devez retourner constamment aux sources de votre charisme et ainsi redécouvrir la force nécessaire pour répondre aux défis actuels.”*

Il est, donc, urgent pour les END d'approfondir les dimensions naturelles du Sacrement du Mariage au moment où l'Église se réunit en Synode pour trouver une réponse aux interpellations que le monde lui fait.

À Chantilly, le Père Caffarel a affirmé que les END ont une vocation: *« aider les couples à la sanctification : toutefois les END ont aussi une mission au sein de l'Église. Il est nécessaire de maintenir, de façon incessante ces deux aspects: Vocation et Mission »*

Nous sommes tous appelés à une conversion missionnaire personnelle et communautaire.

Quand le Père Caffarel nous parle et nous interpelle d'une façon bien claire sur la mission du couple des END, il veut nous conduire à faire fructifier les dons qui, gratuitement, nous ont été donnés lors du sacrement du mariage.

Les inquiétudes qui nous assaillent aujourd'hui nous perturbent mais ne nous font pas peur ni ne nous plongent dans la confusion, parce que les dons de l'Esprit Saint sont immenses et nous donnent la capacité de poursuivre.

La Grâce de l'Esprit Saint va fortifier tous les couples et conseillers spirituels participants à la Rencontre « Rome 2015 » pour que Chantilly ne soit pas seulement un souvenir du passé, d'un épisode vécu mais que ce soit plutôt un événement dans notre vie et dans la vie du Mouvement.

En partant ensemble et la main dans la main avec Marie, nous ressentons la joie d'être conduits par Elle dans ce monde agité mais merveilleux dans lequel nous vivons, pour être un signe de miséricorde et de joie en ce temps et dans cette Histoire.

Paris, 27 mai 2015

Tó et Zé

**Au Service**

*Le mot  
du rédacteur de la cause  
de béatification*

Père Paul-Dominique Marcovits, o.p.  
*Rédacteur de la Cause de Canonisation  
du Père Caffarel*



## **Grâces et miracle**

Une étape importante a été franchie sur la route conduisant à la béatification du père Henri Caffarel : l'enquête diocésaine a été conclue le 18 octobre dernier à Paris et le 10 novembre, le dossier était remis à la Congrégation pour les Causes des Saints, à Rome. Il faut attendre le décret de validité qui dira si l'enquête s'est déroulée selon les règles de l'Eglise. L'étape suivante sera la rédaction de la « positio » : à partir de l'enquête, il s'agit de montrer la vie, les vertus et la sainteté du père Henri Caffarel. Cela est habituellement long à cause de la précision demandée dans la description de la vie du futur saint.

### **Que faire maintenant ?**

N'est béatifié que quelqu'un qui est un "vivant" pour nous, quelqu'un qui vit avec nous, qui nous entraîne vers Dieu, qui nous pousse à la charité pour les autres, qui est aussi source de paix pour nous-mêmes. Donc, ce qui est maintenant important pour nous, est de nous tourner souvent vers lui et de solliciter son aide avec confiance. Voici deux orientations.

## **1. Demandons au Seigneur des grâces par l'intercession du père Caffarel.**

- Beaucoup demandent en effet à un saint de les aider dans la multiplicité des événements de leur vie quotidienne. Il est souvent demandé au père Caffarel d'intercéder auprès du Seigneur pour les problèmes de couple, pour des réconciliations... mais aussi pour bien des choses matérielles, physiques...
- Lui demander d'intervenir auprès de Dieu, c'est montrer que le père Caffarel est présent dans notre vie quotidienne, que nous pensons que son action si féconde sur la terre est aussi – et même davantage – féconde maintenant que nous croyons qu'il est au ciel, en présence de Dieu.

## **2. Demandons au Seigneur de faire un miracle par l'intercession de son serviteur, le père Caffarel.**

- Un miracle est une guérison physique, instantanée, définitive. Le miracle est une « confirmation du ciel ». Il confirme ce que l'Eglise désire proclamer : la sainteté du serviteur de Dieu, qui peut être alors reçue comme un exemple par les fidèles.
- Si, à la prière du père Caffarel, Dieu intervient de façon extraordinaire dans la vie de quelqu'un, cela confirme la sainteté du père Caffarel.

Nous vous serions reconnaissants de **nous communiquer les grâces que vous recevez** : elles sont signes de la présence du père Caffarel au milieu de nous. **C'est au milieu de ces grâces qu'un miracle sera donné par Dieu à son peuple.**

Père Paul-Dominique Marcovits, o.p.

## Au Service

### Le père Angelo Paleri Postulateur de la cause du père Caffarel

Le 10 novembre dernier, le dossier contenant l'enquête diocésaine sur la vie, les vertus et la réputation de sainteté du père Henri Caffarel a été déposé à la Congrégation pour les Causes des Saints par le père Paul-Dominique Marcovits, o.p. et madame Marie-Christine Genillon : ils achevaient ainsi leur mission de postulateur et de vice-postulatrice au service de la Cause, dans le diocèse de Paris.

A Rome a été nommé un nouveau postulateur qui, auprès de la Congrégation, veillera sur la seconde phase du processus vers la béatification.

Ce postulateur romain est le père Angelo Paleri.

Italien, le père Angelo Paleri est "Franciscain conventuel". Trois branches sont issues de saint François d'Assise : les frères Mineurs, les Capucins et les Franciscains conventuels dont un des membres est célèbre : le père Maximilien Kolbe, martyr à Auschwitz.



Le père Paleri est également membre des Équipes Notre-Dame.

Le père Angelo Paleri est Postulateur général de son Ordre. Il veille donc sur le processus de béatification et de canonisation qui concerne des frères franciscains conventuels.

Parmi les causes dont il s'occupe, il a fait aboutir celle de deux de ses frères et d'un prêtre diocésain du Pérou, assassinés par le *Sentier lumineux* qui les accusait d'être agents du Pape, et de faire partie d'une conspiration « qui cherche à exploiter la foi religieuse du peuple pour renforcer le système d'oppression dans le pays. » C'était le dimanche 25 août 1991.

Il s'occupe également de la cause de Mgr Francesco Costantino Mazzieri, fondateur de la première mission des Franciscains conventuels en Zambie et le premier évêque de Ndola. Il est mort le 19 août 1983, à l'âge de 94 ans. Le père Paleri connaît bien la Zambie où il a vécu de longues années comme missionnaire.

Le père Paleri représente, auprès de la Congrégation, les Équipes Notre-Dame qui demandent la béatification du père Caffarel. Il veillera sur le déroulement du travail à Rome et en France et il sera une aide précieuse pour celui qui rédige la cause, c'est-à-dire la présentation de la vie, des vertus et de la réputation de sainteté du père Caffarel.

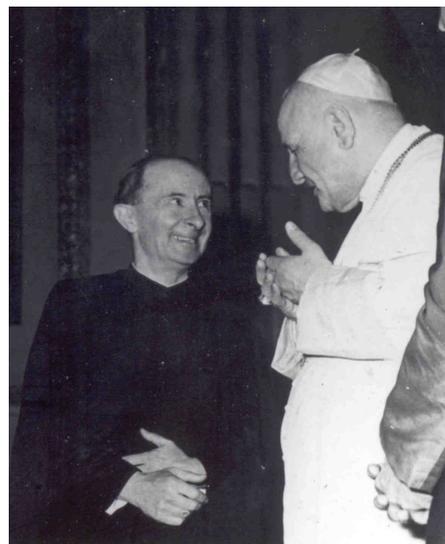
Italien, il aime le sport. Équipier Notre-Dame, il aime les Équipes... Fils de saint François, il aime la vie ! Postulateur, il est précis et efficace. Parfait !

Père Paul-Dominique Marcovits, o.p.

# ANNÉE DE LA FAMILLE ARCHIVES DU PERE CAFFAREL

L'ANNEAU D'OR  
NUMERO 105-106 – MAI – AOUT 1962  
(p. 178 à 190)

**NOTE REDIGÉE AVANT LE CONCILE**  
*Des interrogations bien actuelles*



## **UN RENOUVEAU DU MARIAGE POUR UN RENOUVEAU DE L'ÉGLISE**

*Lorsque Jean XXIII eut annoncé au monde la grande nouvelle de la convocation d'un Concile, un peu partout dans l'Église la question s'est posée : Que peut-on espérer de ce deuxième Concile du Vatican ?*

*Que peut-on en attendre dans le domaine du mariage, me suis-je demandé. Et j'ai rédigé, à mon usage personnel, une manière de memento — à la lumière de mes expériences et de mes réflexions au cours de vingt-cinq années de ministère auprès des foyers. C'est comme un tour d'horizon de la situation du mariage chrétien dans la catholicité d'aujourd'hui, ainsi que des initiatives qui me paraissent s'imposer si on veut le voir plus conforme à l'idéal que le Christ lui a tracé.*

*Lorsqu'il fut question de commissions préparatoires au Concile, j'ai espéré, comme beaucoup, que serait créée une commission du mariage et de la famille. Je ne cacherai pas que je formais alors le projet de lui transmettre mon memento si l'occasion m'en était offerte. Mais une telle commission ne vit pas le jour.*

*Du moins ai-je soumis mon travail à quelques futurs Pères du Concile m'honorant de leur confiance. [...]*

*Cette note, il va sans dire, n'est pas une étude exhaustive de la situation du mariage chrétien, ni des problèmes qui se posent, ni des solutions à envisager. Sa seule ambition est d'en présenter comme la maquette.*

[...]

*J'aimerais qu'à sa lecture chaque lecteur se posât la question : Cette vaste entreprise qu'est la promotion du mariage chrétien dans le monde, en quoi puis-je lui apporter un concours efficace ?*

[...]

## **UN EFFORT PASTORAL S'IMPOSE**

Il apparaît nécessaire que l'Église considère son action pastorale actuelle en ce domaine du mariage et les résultats obtenus, qu'elle étudie en fonction des conditions créées par la civilisation moderne les réformes à faire, les initiatives à prendre. Seule une action hardie, de grande envergure, vigoureusement menée, parviendra à protéger l'institution familiale et, mieux encore, lui permettra de porter tous les fruits de sainteté qu'on en doit attendre.

La pastorale actuelle, bien souvent ignore le foyer, ses besoins et ses ressources. Or, ne pas accorder l'attention et l'aide qu'elle requiert à la famille, cette institution fondée par Dieu, qui transcende toutes les autres, seule société basée sur un sacrement, est très grave de conséquences. Une réaction s'impose, que les circonstances actuelles réclament encore plus impérieusement.

1 / PRÉPARATION LOINTAINE — La fragilité des foyers tient souvent à l'absence d'une préparation lointaine au mariage. L'éducation générale est déjà, il est vrai, indirectement, une préparation au mariage. Il n'en reste pas moins nécessaire que les éducateurs, et plus spécialement les parents, amènent les enfants à réfléchir aux deux voies qui s'offriront à eux : la vie consacrée à Dieu et le mariage. Il faut que les jeunes soient aptes à discerner leur vocation propre et à y répondre en connaissance de cause, qu'ils soient aidés à acquérir des idées justes sur le mariage — sa nature, ses fins, ses propriétés — faute de quoi ils risquent fort de se tromper dans le choix du partenaire et de vouer ainsi leur union à l'échec. Il conviendrait de se demander comment l'Église peut obtenir des éducateurs qu'ils donnent cette formation, et comment elle peut les y aider. Le catéchisme, déjà, ne devrait-il pas alerter les enfants sur ces questions ?

[...]

3 / PRÉPARATION PROCHAINE — Pour tous les autres sacrements, l'Église exige une préparation sérieuse : première communion, confirmation, ordre, baptême des adultes ; pourquoi ne pas l'exiger pour le mariage ? N'est-ce pas une des décisions les plus urgentes qui s'imposent ? Quand on pense à la gravité et au caractère irrévocable de l'engagement matrimonial, aux obligations que les mariés souscrivent, aux exigences de la morale conjugale, on est terrifié de voir tant d'êtres se marier religieusement sans y avoir été préparés, ignorant l'essentiel de l'enseignement de l'Église. Cette impréparation est cause d'innombrables drames matrimoniaux.

La préparation au mariage, en même temps qu'elle révélerait les grandeurs et les exigences du mariage chrétien, les devoirs qu'il impose et les grâces qu'il comporte, ferait découvrir une religion d'adultes à des catholiques qui, pour la plupart, n'ont plus rien appris depuis le catéchisme préparatoire à la première communion.

Certains évêques ont rendu obligatoire cette préparation et s'en félicitent. Il conviendrait d'étudier de près méthodes et résultats. Mais il faut redouter une formule au rabais. Cette préparation ne devrait-elle pas s'étendre sur trois mois ? Ce ne serait pas un des moindres avantages que d'éviter tant de mariages bâclés. Avec, bien entendu, possibilité de dispense dans certains cas.

On peut penser qu'une décision du Concile en ce domaine contribuerait puissamment au renouveau du mariage chrétien, comme ont contribué au renouveau du clergé les décisions du Concile de Trente en matière de préparation à la réception des saints Ordres.

[...]

5 / L'ADMISSION AU MARIAGE — Faut-il accorder le sacrement de mariage à tous les baptisés qui se présentent, quelles que soient leurs dispositions ? Question connexe aux précédentes. Question embarrassante qui restera souvent insoluble au plan local, tant que l'Église n'aura pas pris de mesure générale. Et qui mériterait une étude attentive.

6 / RITUEL DU MARIAGE — Un rituel mettant davantage en valeur le caractère religieux du sacrement contribuerait à un renouveau d'estime et de respect pour le mariage chrétien. Le rituel romain actuel est pauvre. Ne conviendrait-il pas de doter la chrétienté d'un nouveau rituel comportant, comme en certains pays, des cérémonies plus étoffées, plus liturgiques, un échange des consentements plus expressif, une invitation à la communauté présente à prier et à prendre en charge le nouveau foyer ? Un tel rituel aurait

le mérite de souligner le caractère sacramentel du mariage, mais aussi son importance ecclésiastique. La cérémonie en acquerrait valeur de témoignage pour les époux et pour ceux qui les entourent. Et pourquoi la communion sous les deux espèces ne serait-elle pas accordée aux deux époux au cours de leur messe de mariage ?

#### 7 / ACTIVITÉ PASTORALE AUPRÈS DES CHRÉTIENS MARIÉS —

Le foyer une fois fondé, le clergé devrait avoir souci de le soutenir et de le guider, de rechercher les moyens d'y parvenir, de mettre en œuvre ces moyens avec grand zèle.

*La prédication.* — Une enquête amènerait sans doute à la conclusion que la prédication est plus déficiente en ce domaine encore que dans les autres. L'expérience prouve que les foyers ont besoin, tout au long de leur vie, d'apprendre à toujours mieux découvrir la pensée de Dieu sur toutes les réalités du mariage : son caractère sacramentel, ses grandeurs, ses lois ; sur l'amour, la paternité, la maternité, la sexualité, la procréation, l'éducation ; sur les grandes heures de la vie du foyer : naissance, maladie, mariage, mort, etc. Le silence de la prédication sur ces grands thèmes de la vie conjugale et familiale ancre les foyers dans la conviction que le mariage et la vie familiale est une chose, la religion une autre.

*Le sacrement de pénitence.* — Il pourrait jouer un grand rôle pour aider le chrétien marié, non seulement à s'écarter du péché mais aussi à découvrir la grandeur religieuse de sa vocation, les moyens de se sanctifier dans et par la vie conjugale. En fait, il semble qu'il n'y ait pas de domaine où tant de prêtres se sentent aussi inaptes à remplir leur mission d'éducateurs spirituels. Nombreux ceux qui redoutent la confession des gens mariés. Et parmi les autres, certains lâchent les principes, d'autres les appliquent avec un tel simplisme qu'ils sont à l'origine de catastrophes conjugales. Les fidèles éprouvent une impression de grave malaise devant ces conseils contradictoires. Combien parmi les meilleurs, militants d'Action Catholique souvent, abandonnent la pratique des sacrements faute d'avoir rencontré dans le prêtre un éducateur spirituel.

*Les « exercices spirituels » pour foyers.* — Depuis trente ans se sont multipliées en de très nombreux pays les retraites fermées de foyers. Il semble que ce soit une des initiatives les plus bienfaitantes pour aider les foyers dans leur vie chrétienne. Encore faut-il, dans ce domaine également, se garder des solutions au rabais.

*Publications.* — La littérature religieuse pour la formation spirituelle des chrétiens mariés est dans l'ensemble très pauvre quoique très abondante en ces dernières années. Il faut souhaiter un grand effort en ce secteur.

8 / MARIAGE ET PERFECTION CHRÉTIENNE — Les chrétiens mariés — encouragés en cela par trop de prêtres encore — ont, pour la plupart, la conviction que la perfection chrétienne n'est pas pour eux. Cette erreur est funeste : qui ne tend pas à la perfection glisse bientôt à la médiocrité, au péché. On tient là une des explications de la décadence actuelle du mariage chrétien. Par contre, quel élan ne susciterait-on pas si on faisait entendre aux foyers l'appel du Christ à la perfection, si on leur enseignait que l'essence de cette perfection consiste en la Charité et non dans les vœux de religion, et qu'en soi le mariage, non seulement ne fait pas obstacle, mais est un moyen, de parvenir à la perfection de cette Charité.

Il faut leur offrir une doctrine ascétique de la vie familiale. De plus, il paraît très souhaitable de favoriser l'éclosion de Mouvements de foyers offrant à leurs membres une spiritualité pensée en fonction de leur état de vie, une règle, un encadrement, une formation, des conseillers spirituels. Quand on voit l'extraordinaire succès de ce qui se fait déjà, on est porté à penser qu'il y a là un moyen puissant de contribuer très efficacement au renouveau du mariage chrétien et par lui, de la société.

9 / LE VEUVAGE — Dans notre monde moderne, du fait des guerres, accidents, maladies, très nombreux sont les foyers prématurément brisés. On peut se demander pourquoi les veuves, qui furent spécialement honorées dans l'Église pendant des siècles, comme le recommandent les Écritures, sont aujourd'hui si méconnues. Or ces femmes, chargées d'enfants, accablées de lourdes tâches, ont à porter dans l'Église un témoignage de grande importance, celui de la fidélité de l'amour au-delà de la mort. Et toute l'histoire de l'Église est là pour nous montrer la sainteté florissant parmi elles.

Mais une activité pastorale auprès des veuves exigerait une doctrine du veuvage — dont le discours de Pie XII (16 septembre 1957) a jeté les fondements. De plus, il semblerait souhaitable que dans la ligne de l'ancien « *Ordo Viduarum* », prospère pendant onze siècles, soient encouragés des Instituts pour soutenir celles qui sont appelées à la perfection en faisant profession de viduité.

Bien plus dénué encore de secours et de doctrine, le veuvage masculin.

10 / DIVORCÉS NON REMARIÉS — Catégorie de chrétiens très nombreuse dans certains pays, elle est aussi une des plus défavorisées, donc des plus vulnérable. Or souvent ces hommes, ou ces femmes, sont très méritants : victimes d'une épreuve cruelle, ils ont à élever seuls des enfants, à vivre dans la dignité en même temps que dans un périlleux isolement. La pastorale de l'Église leur témoigne-t-elle une suffisante sollicitude ?

11 / DIVORCÉS REMARIÉS — Certains d'entre eux ne peuvent pas quitter leur nouveau compagnon, ayant de lui des enfants dont il faut poursuivre l'éducation. Et pourtant il en est qui, découvrant ou redécouvrant la foi chrétienne, aspirent à une vie religieuse, tout en sachant bien que la pratique des sacrements leur est interdite. Ne conviendrait-il pas de prendre en considération, plus qu'on ne le fait généralement, leur situation délicate ?

## **UN APPROFONDISSEMENT DOCTRINAL S'IMPOSE**

[...]

1 / PHILOSOPHIE DU COUPLE — La réflexion théologique et pastorale sur le mariage est souvent décevante et inefficace. C'est qu'il manque à la base une philosophie du couple. On s'en tient trop souvent à une vision de l'individu marié sans considérer la « relation conjugale ». Relation unique, d'un ordre différent des autres relations humaines. Une réflexion philosophique qui approfondirait « l'ontologie du couple » contribuerait sans doute très puissamment au progrès de la doctrine chrétienne du mariage.

2 / THÉOLOGIE DOGMATIQUE — La théologie du mariage est insuffisante. Ne serait-ce pas qu'elle n'a pas suivi les progrès de l'ecclésiologie et de la théologie sacramentaire ? Il est nécessaire d'y voir plus clair sur la sacramentalité du mariage, de ne pas s'en tenir à une conception morale de l'union des époux, mais d'en saisir l'aspect « mystique », c'est-à-dire son rapport au mystère du Christ, afin d'y voir plus clair aussi sur la nature, les fins, les propriétés, « la permanence » du sacrement, la fonction du foyer chrétien dans l'Église. Autant d'aperçus sur lesquels la pastorale du mariage exige de plus amples lumières.

3 / THÉOLOGIE MORALE — La morale du mariage enseignée au peuple fidèle n'est souvent qu'une casuistique des relations sexuelles. On n'obtiendra jamais un renouveau du mariage chrétien si on n'offre pas aux chrétiens mariés une morale qui soit la science du progrès spirituel dans et par cet état de vie, sanctifié et sanctifiant, qu'est le mariage.

Il n'empêche que certains points importants méritent une attention particulière : tous les problèmes soulevés par la vie sexuelle des époux (chasteté conjugale, régulation des naissances, pratiques licites et pratiques illicites...).

4 / THÉOLOGIE SPIRITUELLE — Il ne suffit pas de rappeler aux chrétiens mariés que le mariage n'est pas un « état d'imperfection », il faut encore leur présenter une doctrine ascétique et mystique, une « spiritualité » qui soit élaborée non pas à partir de la vie monastique, mais à partir de leur état de vie, de ses exigences, de ses difficultés, de ses grâces — et qui le soit avec leur concours. Il est peu de domaines où s'impose avec autant d'urgence un effort de réflexion : les recherches faites dans ce sens par quelques prêtres et foyers, au cours des trente années dernières, sont déjà un bon point de départ.

[...]

## **UN RENOUVEAU DU MARIAGE CHRÉTIEN POUR UN RENOUVEAU DE L'ÉGLISE**

Il ne suffit pas de penser, au foyer chrétien comme au sujet récepteur et bénéficiaire de l'action pastorale de l'Église, il faut aussi voir en lui le sujet agissant qui doit coopérer avec toute l'Église à l'édification et à l'expansion du Corps Mystique du Christ.

Rechercher la vocation et la mission ecclésiale du laïc à partir des exigences du baptême et de la confirmation est une chose, mais autre chose est de bien définir la vocation et la mission du couple chrétien à partir d'une théologie du sacrement de mariage. Ce sacrement ne dispense pas les mariés des obligations issues du baptême et de la confirmation, mais donne au couple, en tant que tel, un « *officium* » irremplaçable dans l'Église. Les Pères couramment désignaient le mariage par ces termes : *officium*, *gradus*, *professio*, *ordo*, autant d'expressions qui soulignaient bien la place et la fonction du couple et de la famille dans l'Église.

1 / LE FOYER CHRÉTIEN, CELLULE D'ÉGLISE — Cellule d'Église non seulement au sens social de l'expression mais au sens mystique : le couple chrétien participe au mystère de l'Église, en lui la vie et le mystère de tout le Corps se réalisent d'une façon élémentaire. Ce qui faisait dire à Pie XI, dans *Casti Connubii* : « Aussi longtemps que vivent les époux, leur société est le sacrement du Christ et de l'Église. » Sacrement : signe de l'union du Christ et de l'Église, source de grâce pour les époux, rayonnement de grâce pour ceux qui les entourent. Étant cellule d'Église, le couple chrétien participe donc aux grandes fonctions de l'Église.

2 / PROCRÉATION — Il faut faire une place à part à cette fonction originale et irremplaçable du couple dans le Corps mystique du Christ, par laquelle il lui fournit ses membres. Cette fonction a un caractère religieux, du fait qu'elle est assumée par un couple consacré par le sacrement de mariage, et exercée dans l'intention de procurer à Dieu des « adorateurs en esprit et en vérité ».

3 / LE FOYER CHRÉTIEN PARTICIPE À LA FONCTION ROYALE DE L'ÉGLISE — Le foyer chrétien est le lieu privilégié où s'opère ce que Pie XII appelait « la consécration du monde ». Les choses et les activités temporelles, le travail, les tâches quotidiennes, l'union physique des époux y prennent une qualité et une destination religieuses, participent à cette existence consacrée du couple fondé sur le sacrement de mariage. Le foyer chrétien est une fraction de l'univers devenue Royaume de Dieu. — Les parents sont à l'égard des enfants des pasteurs ayant mission de les conduire « par des voies droites » aux « sources de la vie » et de favoriser l'ordre chrétien et la charité en cette *ecclesiuncula* dont ils ont la charge. Ce qui faisait dire par saint Augustin, aux pères de famille, qu'ils remplissent en quelque sorte une mission épiscopale.

4 / LE FOYER CHRÉTIEN PARTICIPE À LA FONCTION CULTUELLE DE L'ÉGLISE — Comme toute réalité consacrée dans l'Église et plus encore en tant qu'il est fondé sur un sacrement, le foyer est habilité et député au culte de Dieu. La procréation et l'éducation notamment se veulent offrande à Dieu et formation d'enfants qui, à leur tour, seront des adorateurs en esprit et en vérité. Au foyer familial les enfants découvrent l'Église priante

et déjà participent à son action culturelle, avant même de pouvoir prendre part à la messe et à la vie paroissiale.

5 / LE FOYER CHRÉTIEN PARTICIPE À LA FONCTION PROPHÉTIQUE DE L'ÉGLISE — Pères et mères ont une mission ecclésiale inaliénable, qui est d'annoncer à leurs enfants la bonne nouvelle du salut et du dessein de Dieu et de les amener par l'éducation à conformer leur pensée, leur volonté et leur vie, au message divin. Cette fonction « prophétique » des chrétiens mariés ne concerne pas seulement les enfants, mais aussi ceux qui vivent au foyer et autour du foyer. À ceux-là le couple chrétien doit communiquer le message du Christ. Il est certains aspects de ce message que le couple est particulièrement apte à transmettre : c'est à lui qu'il revient de révéler aux hommes que l'amour humain a été sauvé par le Christ, par l'exemple de sa vie, et « d'illustrer et de mettre à la portée de tous », suivant une expression de Jean XXIII, la doctrine chrétienne du mariage ; à lui encore de proclamer aux yeux des hommes l'union du Christ et de l'Église dont il doit être le reflet et dont il lui faut rayonner la grâce.

6 / LE FOYER CHRÉTIEN PARTICIPE À LA FONCTION APOSTOLIQUE DE L'ÉGLISE — L'action apostolique du foyer s'exerce au dehors et au dedans. Au dehors : le foyer, en tant que tel, coopère à l'apostolat hiérarchique dans l'Action Catholique, exerce l'apostolat des laïcs sous ses formes variées. Même quand les deux époux ne sont pas ensemble pour agir, ils restent un ; c'est encore le couple qui, par chacun de ses membres, témoigne de sa foi. — Le foyer est le lieu de grâce où chaque époux, comme aussi chaque enfant, vient se « ressourcer » avant de retourner au service de l'Église.

Mais c'est sans doute l'apostolat au dedans qui est le plus caractéristique, le plus spécifique. Le foyer est « cellule d'Église », « milieu nourricier » de la foi, c'est là que les non-croyants trouvent un premier contact avec l'Église, que les pécheurs peuvent découvrir sa miséricorde, et les pauvres, les abandonnés, sa maternité. Le foyer chrétien, relais de la communauté ecclésiale.

\*

Il est à remarquer qu'aujourd'hui, non seulement les valeurs surnaturelles mais aussi les valeurs naturelles sont, en de très nombreux foyers, compromises. En revanche, là où le sacrement de mariage porte ses fruits de sainteté, les valeurs naturelles sont, par le fait même, restaurées. Ce qui veut

dire que la société civile serait la première à bénéficier d'une restauration du mariage chrétien. Et l'Église, dans un corps social plus fort et plus sain, pourrait poursuivre plus efficacement son œuvre de sanctification.

Mais évidemment l'Église reste le principal bénéficiaire d'un renouveau du mariage chrétien. Des foyers chrétiens elle recevra de nouveaux membres et parmi ceux-ci elle trouvera les vocations sacerdotales et religieuses dont elle a un si impérieux besoin. Car l'expérience le prouve, l'amour conjugal fidèle à sa vocation est une « fontaine de virginité », tout comme, réciproquement, la virginité est invitation à la sainteté conjugale. C'est également au foyer chrétien que l'Église trouvera les vocations de militants d'Action Catholique qui lui sont si nécessaires.

Que le mariage chrétien connaisse un renouveau et c'est l'Église entière qui se renouvellera.

Là où sévit la persécution, la mission des foyers chrétiens apparaît plus importante encore. Ils sont comme les derniers retranchements où se réfugie l'Église. Dans ces familles éprouvées et fidèles, le Christ travaille à un nouveau printemps de son Église. Encore faut-il que ces foyers, quand c'était possible, aient été préparés à leur mission héroïque.

## **V — PRÉSENTER AU MONDE MODERNE LE VRAI VISAGE DU MARIAGE CHRÉTIEN**

On est tristement impressionné de constater que le monde moderne ne connaît, de la doctrine chrétienne du mariage, que ses interdits et ne soupçonne pas que le Christ est venu sauver l'amour humain, lui offrir cette admirable promotion qu'est le sacrement de mariage. Il y a tout un aspect positif et exaltant de la doctrine du mariage chrétien que l'on voudrait voir présenter à notre monde. Étant donné qu'en notre temps, comme en tout temps d'ailleurs, le cœur humain reste habité par l'irrépressible espoir de vivre un grand amour conjugal, la présentation de cette doctrine, dans toute son ampleur et sa beauté, aurait la chance de trouver un profond écho chez nos contemporains, sans doute moins sensibles à d'autres perspectives chrétiennes. Sans être le seul moyen, une encyclique moins centrée sur les erreurs à condamner que sur les richesses à proclamer pourrait, semble-t-il, jouer un rôle capital.

\*

Si l'Église entreprenait, tant au plan doctrinal qu'au plan pastoral l'effort de grande envergure, préconisé par cette note, pour convaincre les chrétiens mariés de la grandeur de leur vocation, pour faire comprendre aux foyers catholiques du monde entier (approximativement 120 millions) leur mission apostolique, les y préparer et les aider à la remplir, l'auteur de ces pages est profondément convaincu qu'on verrait alors un fait sans précédent : un concours impressionnant de foyers venant mettre à la disposition de l'Église les puissantes énergies humaines et surnaturelles de l'amour conjugal et du sacrement de mariage, et ceci avec un extraordinaire enthousiasme, ayant découvert qu'ils ne sont pas seulement sujets récepteurs, bénéficiaires, de l'apostolat de l'Église, mais aussi *sujets agissants*.

À l'heure où la population du globe s'accroît à un rythme vertigineux, où le clergé dans presque toutes les parties du monde est gravement insuffisant en nombre, où en de nombreux pays l'action du prêtre est entravée par la persécution, *une levée en masse* des foyers chrétiens, à l'appel de l'Église, entraînerait une prodigieuse pénétration de l'influence évangélique dans un monde que le matérialisme menace de submerger.

Cet appel lancé aux foyers se situerait bien dans la ligne des grands appels des derniers papes à l'apostolat des laïcs ; il serait comme leur prolongement, leur aboutissement logique et leur couronnement.

HENRI CAFFAREL

## BILAN FINANCIER 2014 DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU PERE CAFFAREL

Philippe Deney  
Trésorier

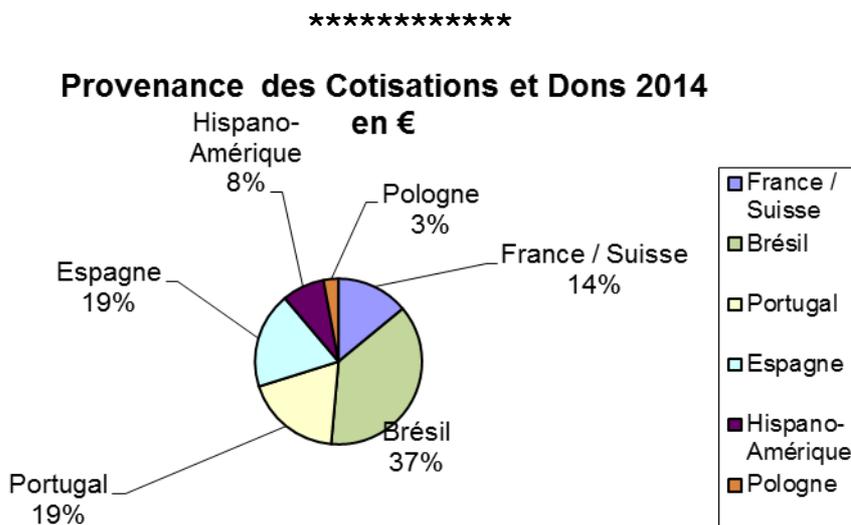
A fin décembre 2014, l'état des recettes et des dépenses de l'association se présentent de la façon suivante :

<b>Dépenses</b>	2014	2013
• Déplacements pour témoignages et dépôt dossier	7 847 €	900 €
• Frais de bureau	5 459 €	3 425 €
• Equipe Postulation	6 000 €	6 000 €
• Assistance secrétariat reprographie	7 217 €	6 202 €
Total	26 523 €	16 527 €
<b>Recettes</b>		
• Cotisations	15 520 €	23 284 €
• Subvention ERI	0 €	0 €
• Dons	505 €	460 €
• Ventes Marchandises	0	105
• Colloque	0	23
• Divers	715	0
• Produits Financiers	443 €	569 €
Total	17 183 €	24 441 €
<b>Résultat</b>	<b>-9 340 €</b>	7 914 €

Les dépenses sont en nette augmentation par rapport à 2013, mais conformes à la situation actuelle de la cause. L'année a été marquée par la clôture de l'enquête diocésaine lors d'une célébration à l'Eglise Saint Augustin de Paris. Ensuite le Postulateur accompagné de la Vice-Postulatrice est allé à Rome déposer l'ensemble du dossier au Vatican. Tous ces événements expliquent le niveau élevé des frais de déplacement et de secrétariat. Un projet de refonte du site Internet a été lancé, ce qui explique l'augmentation des frais de bureau.

Les recettes de cotisations 2014 sont très inférieures à celles de 2013, qui étaient anormalement élevées, mais légèrement supérieures à celles de 2012. Il a donc été nécessaire de prendre sur les réserves de l'association pour payer les dépenses. Nous avons toutefois décidé, de la même façon que les années précédentes de ne pas requérir à la subvention des Equipes Notre-Dame International (10 000 €) et de la rapporter aux années suivantes en fonction de

l'évolution de la cause et en particulier son transfert à Rome avec un Postulateur romain. En prenant en compte ce transfert, le budget prévisionnel pour l'année 2016 se situe à 27 000 €.



Les cotisations et les dons proviennent toujours principalement du Brésil, qui est le vrai moteur de la cause. La provenance des cotisations est directement liée à la désignation et à l'engagement des correspondants de l'association dans les Super Régions. Collecter des cotisations, non seulement concourt à la bonne santé financière de l'association, en permettant la constitution de réserves en vue des célébrations espérées de béatification et de canonisation, mais est un indicateur significatif de l'importance donnée par les fidèles à la cause.

Les réserves, à fin 2014, sont légèrement supérieures à 35 000 € et permettent d'envisager sereinement la suite de la procédure et de développer des actions de communication visant à mieux faire connaître le Père Caffarel et sa pensée.

Nota : Ce graphique présente les cotisations comptabilisées dans l'année au niveau de l'association et peuvent être en décalage par rapport aux collectes enregistrées dans chaque pays durant l'année 2014.

Philippe Deney

**Prière pour la canonisation  
du Serviteur de Dieu  
Henri Caffarel**

Dieu, notre Père,  
Tu as mis au fond du cœur de ton serviteur, Henri Caffarel,  
un élan d'amour qui l'attachait sans réserve à ton Fils  
et l'inspirait pour parler de lui.

Prophète pour notre temps,  
il a montré la dignité et la beauté de la vocation de chacun  
selon la parole que Jésus adresse à tous : "Viens et suis-moi."

Il a enthousiasmé les époux pour la grandeur du sacrement de mariage  
qui signifie le mystère d'unité et d'amour fécond entre le Christ et l'Église.  
Il a montré que prêtres et couples  
sont appelés à vivre la vocation de l'amour.  
Il a guidé les veuves : l'amour est plus fort que la mort.  
Poussé par l'Esprit,  
il a conduit beaucoup de croyants sur le chemin de la prière.  
Saisi par un feu dévorant, il était habité par toi, Seigneur.

Dieu, notre Père,  
par l'intercession de Notre-Dame,  
nous te prions de hâter le jour  
où l'Église proclamera la sainteté de sa vie,  
pour que tous trouvent la joie de suivre ton Fils,  
chacun selon sa vocation dans l'Esprit.

Dieu notre Père, nous invoquons le père Caffarel pour...  
*(Préciser la grâce à demander)*

**Prière approuvée par Monseigneur André VINGT-TROIS – Archevêque de Paris.  
"Nihil obstat" : 4 janvier 2006 – "Imprimatur" : 5 janvier 2006**

*Dans le cas d'obtention de grâces par l'intercession du Père Caffarel,  
contacter le postulateur  
Association "Les Amis du Père Caffarel"  
49 rue de la Glacière – F 75013 PARIS*

## Association des Amis du Père Caffarel

### Membres d'honneur

Cardinal Jean-Marie LUSTIGER, ancien archevêque de Paris †

René RÉMOND, de l'Académie française †

Pedro et Nancy MONCAU †

Mgr Guy THOMAZEAU, archevêque émérite de Montpellier

Père Bernard OLIVIER o.p., ancien conseiller spirituel de l'E.R.I.<sup>1</sup> †

Jean et Annick † ALLEMAND, anciens permanents, biographe du Père Caffarel

Louis et Marie d'AMONVILLE, anciens responsables de l'Equipe Responsable, anciens permanents

Madeleine AUBERT, responsable générale de la « Fraternité Notre-Dame de la Résurrection »,

Igar et Cidinha FEHR, anciens responsables de l'E.R.I.<sup>1</sup>

Mgr François FLEISCHMANN, ancien conseiller spirituel de l'E.R.I.<sup>1</sup>

Le prieur de Notre-Dame de Cana (Troussures)

Alvaro et Mercedes GOMEZ-FERRER, anciens responsables de l'E.R.I.<sup>1</sup>

Pierre † et Marie-Claire HARMEL, équipiers, ancien ministre belge

La responsable générale de la « Fraternité Notre-Dame de la Résurrection »

Marie-Claire MOISSENET, présidente d'honneur du Mouvement « Espérance et Vie »

Gérard et Marie-Christine de ROBERTY, anciens responsables de l'E.R.I.<sup>1</sup>

Michèle TAUPIN, présidente du Mouvement « Espérance et Vie »

Carlo et Maria-Carla VOLPINI, anciens responsables de l'E.R.I.<sup>1</sup>

Jean-Michel VUILLERMOZ, responsable des « Intercesseurs »

Danielle WAGUET, collaboratrice et exécutrice testamentaire du P. Caffarel

<sup>1</sup> E.R.I : Équipe Responsable Internationale des Équipes Notre Dame

**Postulateur de la Cause à Rome :**

Père Angelo PALERI, o.f.m.conv.

**Rédacteur de la Cause de Canonisation du Père CAFFAREL :**

Père Paul-Dominique Marcovits, o.p.

**Directeur de publication :**

José Moura Soares

**Équipe de Rédaction :**

Loïc et Armelle Toussaint de Quiévre-court

---

*LES AMIS DU PÈRE CAFFAREL*

Association loi 1901 pour la promotion de la Cause  
de canonisation du Père Henri Caffarel

49, rue de la Glacière - (7<sup>e</sup> étage) - F 75013 PARIS

Tél. : + 33 1 43 31 96 21 - Fax.: + 33 1 45 35 47 12

Courriel : [association-amis@henri-caffarel.org](mailto:association-amis@henri-caffarel.org)

Site Internet : [www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)

---

**AVEZ-VOUS PENSÉ  
A RENOUVELER VOTRE ADHÉSION  
A L'ASSOCIATION  
DES AMIS DU PERE CAFFAREL ???**

**DECOUPER et REMPLIR cette FEUILLE  
RENOYER AVEC VOTRE CHEQUE**

A :

Association internationale de soutien

**A LA CAUSE DE BEATIFICATION DU  
Père Henri CAFFAREL**

49 rue de la Glacière – 7ème étage

F-75013 PARIS

[www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)

NOM : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville.....

Pays : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

Activité professionnelle – religieuse.....

.....

.....

- **Je renouvelle mon adhésion (nous renouvelons) à l'Association**  
"Les Amis du Père CAFFAREL" pour l'année 2015,

- **Et je règle (nous réglons) la cotisation annuelle :**

- Membre adhérent : 10 €
- Couple adhérent : 15 €
- Membre bienfaiteur : 25 € et plus

**Chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Les Amis du Père Caffarel"**

Je vous demande d'adresser une information et  
une demande d'adhésion aux personnes suivantes :

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....